

4. DONNÉES ÉCONOMIQUES

Attendu sur exercice en cours :	Chiffre d'affaires	M€	Dont export	M€	Résultat net	M€
Prévisionnel exercice prochain :	Chiffre d'affaires	M€	Dont export	M€	Résultat net	M€
Montant du carnet de commandes fermes :		M€				

Faits marquants (évolution de l'actionnariat, achat/cession/fusion de filiales, procédures collectives, etc.)

Éléments significatifs impactant la situation financière de l'entreprise (éléments exceptionnels, litiges, impayés, etc.)

5. APPARTENANCE À UN GROUPE

Votre société fait-elle partie d'un groupe établissant des comptes consolidés ? Oui Non

Nom du groupe :

6. CONTEXTE DE LA DEMANDE

Autres garanties publiques sollicitées conjointement à la présente demande ou envisagées prochainement ?

Garantie des cautions

Assurance prospection

Assurance change

Assurance crédit

Bpifrance Assurance Export attire votre attention sur le fait que si au titre d'un ou de plusieurs contrat(s) d'exportation concerné(s) par un crédit de préfinancement à garantir, une demande de garantie en assurance-crédit a été ou doit être formulée par votre société, Bpifrance Assurance Export doit en être informé au plus tard à la notification de conclusion du crédit de préfinancement.

7. ENVELOPPE PRÉFINANCEMENT

Cas n°1 : Vous avez un besoin ponctuel en préfinancement, portant sur une ou quelques opérations commerciales identifiées :

L'annexe "Caractéristiques de l'opération commerciale et prévisions de trésorerie" doit être jointe pour chaque opération **au présent formulaire.**

Cas n°2 : Vous êtes en mesure d'évaluer votre besoin en préfinancement sur les 12 prochains mois, portant sur un grand nombre d'opérations commerciales identifiées :

L'annexe "Caractéristiques de l'opération commerciale et prévisions de trésorerie" devra être jointe pour chaque opération **à la demande d'agrément.**

Détaillez dans le tableau ci-dessous les opérations commerciales nécessitant des préfinancements :

OPÉRATIONS COMMERCIALES						PRÉFINANCEMENT
N°	Montant de l'opération (M€)	Date de signature ou de signature prévisionnelle	Nom complet de l'acheteur	Pays de destination finale	Objet de l'opération commerciale	Montant du besoin en préfinancement (M€)
1						
2						
3						
4						
5						
6						

ENVELOPPE SOLLICITÉE

M€

8. DÉCLARATION DE L'EXPORTATEUR RELATIVE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Suite à l'adoption le 17 décembre 1997 de la Convention OCDE relative à la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, la loi modifiant le Code pénal et le Code de procédure pénale pour l'application de ces dispositions a été votée le 30 juin 2000 et modifiée par la loi du 13 novembre 2007. Par ailleurs, le Conseil de l'OCDE a adopté le 14 décembre 2006 une recommandation visant à renforcer les mesures de prévention de la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales. **En application de ces dispositions législatives, les rubriques ci-dessous doivent impérativement être complétées, datées et signées.**

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

1. Votre société figure-t-elle sur une liste d'exclusion accessible au public du Groupe de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement, de la Banque Asiatique de Développement, de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, de la Banque Interaméricaine de Développement ?

oui non

2. Votre société ou toute personne travaillant pour son compte dans le cadre des opérations d'exportation concernées par les crédits de préfinancement objets de la présente demande d'enveloppe préfinancement, font-elles l'objet de poursuites devant un tribunal national pour infraction aux lois relatives à la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers ?

oui non

3. Votre société ou toute personne travaillant pour son compte dans le cadre des opérations d'exportation concernées par les crédits de préfinancement objets de la présente demande d'enveloppe préfinancement, ont-elles au cours des 5 dernières années précédant cette demande, été condamnées par un tribunal national ou fait l'objet de mesures administratives nationales équivalentes pour infraction aux lois relatives à la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers ?

oui non

Dans l'affirmative, des justificatifs des mesures préventives et correctrices prises par votre société doivent être fournis à Bpifrance Assurance Export.

ENGAGEMENTS / AUTORISATIONS

1. Notre société s'engage à tenir Bpifrance Assurance Export informé de toute modification de ces informations.
2. Notre société s'engage, sur demande de Bpifrance Assurance Export, à fournir tout renseignement sur l'identité des personnes agissant pour son compte dans le cadre des opérations d'exportation concernées par les crédits de préfinancement objets de la présente demande d'enveloppe préfinancement, ainsi que sur le montant et l'objet des commissions et/ou rémunérations qui leur auraient été ou devraient leur être versées.
3. Notre société prend acte que Bpifrance Assurance Export, agissant en tant qu'organisme chargé par l'État de gérer et délivrer sous son contrôle, pour son compte et en son nom les garanties publiques pour le commerce extérieur prévues à l'article L. 432-1 du Code des assurances, pourra communiquer aux autorités étatiques et instances multilatérales compétentes toute information ou d'une manière générale tout élément porté à sa connaissance dans le cadre de la présente demande d'enveloppe préfinancement.
4. Notre société déclare avoir pris connaissance des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales opérant dans les pays ou originaires des pays qui ont adhéré à ces Principes directeurs leur recommandant le respect de règles de bonne conduite dans le cadre de leurs activités commerciales internationales.
5. Notre société déclare avoir pris connaissance de la convention OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers, de la recommandation du 14 décembre 2006 sur la corruption et les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public ainsi que des articles 435-3 et suivants du code pénal relatifs à la lutte contre la corruption.
6. Notre société déclare que dans le cadre des opérations d'exportation concernées par les crédits de préfinancement en cause, elle ou toute personne agissant pour son compte n'ont pas commis et ne commettront pas d'actes de corruption prohibés par les articles 435-3 et suivants du code pénal français.

7. Notre société reconnaît qu'en cas de non-respect des déclarations et/ou engagements précités, Bpifrance Assurance Export sera en droit de refuser l'examen de toute nouvelle demande de garantie formulée par un établissement financier pour un crédit de préfinancement la concernant.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

1. Les données (y compris les données personnelles) que notre société fournira à Bpifrance Assurance Export dans le cadre de la présente demande d'enveloppe préfinancement seront utilisées par l'État et Bpifrance Assurance Export pour le traitement et la gestion de ladite demande et en particulier pour son traitement informatique effectué sous la responsabilité de Bpifrance Assurance Export ou de toute autre entité du groupe Bpifrance. Ces données pourront également, de convention expresse, être utilisées ou communiquées aux mêmes fins aux autres personnes morales du groupe Bpifrance, ses partenaires ou tiers intervenant pour l'exécution des prestations concernées.
2. En ce qui concerne les données personnelles qui pourraient être transmises à Bpifrance Assurance Export, les personnes physiques concernées bénéficieront, dans les conditions prévues par la loi française, d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant en contactant le service en charge de la protection des données personnelles à l'adresse E-mail suivante : assurance-export-donnees-personnelles@bpifrance.fr
3. Bpifrance Assurance Export pourra utiliser les données personnelles fournies par nous à des fins de prospection, par exemple pour nous informer de ses nouveaux produits ou de tout changement des produits existants. Les personnes physiques concernées pourront à tout moment exercer leur droit d'opposition à l'utilisation de ces données à des fins de prospection en contactant le service visé au § 2 ci-dessus ou en cochant la case ci-contre .
4. Nous nous engageons à fournir aux personnes physiques concernées les informations mentionnées aux § 1, 2 et 3 ci-dessus.
5. Nous reconnaissons, consentons et autorisons expressément Bpifrance Assurance Export à transmettre des informations de nature confidentielle, en ce compris les données à caractère personnel relatives à nous et à la présente demande :
 - à l'État, toute autorité administrative, judiciaire ou de contrôle française, aux collectivités territoriales et à toute institution européenne ;
 - à tous bailleurs de fonds intervenant directement ou indirectement dans la présente demande ;
 - aux autres entités du groupe Bpifrance compte tenu de la mission du groupe Bpifrance, ainsi qu'à l'État et que cette transmission n'est pas contraire aux dispositions de l'article L. 511-33 du Code monétaire et financier (étant précisé que ce partage d'informations vise principalement nos données dans le cadre de la connaissance client (KYC) des entités du groupe). Cette transmission d'informations intra-groupe ne dispense en aucun cas les entités du groupe Bpifrance des obligations de confidentialité d'origine légale, réglementaire ou contractuelle (en ce compris les règles définies en accord avec l'État) qui s'appliquent à elles à l'égard des tiers.

9. REMARQUES ÉVENTUELLES

10. DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE

- 1) Un schéma organisationnel représentant l'ensemble des actionnaires, filiales, et pourcentages de détention.
- 2) La répartition de votre chiffre d'affaires export par pays.
- 3) Les trois dernières liasses fiscales avec annexes et rapport des CAC si les comptes ont été audités.
- 4) Pour les groupes établissant des comptes consolidés, ceux des trois derniers exercices.
- 5) Si votre besoin en préfinancement correspond au Cas 1 de la rubrique 7 (besoin ponctuel), joindre pour chaque opération commerciale une annexe "Caractéristiques de l'opération commerciale et prévisions de trésorerie". (Si vous êtes dans le Cas 2, les annexes seront à transmettre ultérieurement, à chaque demande d'agrément).

Fait à _____, le _____

Nom et qualité du signataire :

Je suis représentant légal de la société

Dans le cas contraire, joindre les copies de :

- votre carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité
- vos pouvoirs

Signature & cachet de la société :

Envoyer le formulaire et l'ensemble des documents demandés à : assurance-export-prefi@bpifrance.fr

EXEMPLE FORMULAIRE DE DEMANDE D'ENVELOPPE

Tous les montants sont à indiquer en million d'euros (M€)

1. CONTACTS

	INTERLOCUTEUR 1	INTERLOCUTEUR 2 (optionnel)
M. / Mme :	Mme Prénom NOM	M. Prénom NOM
Fonction :	Directeur administratif et financier	Directeur Général
Téléphone :	01 xxxxxxxx / 06 xxxx xx xx	01 xx xx xx xx
E-mail :	prenom.nom@exemplesociete.fr	prenom.nom@exemplesociete.fr

2. SOCIÉTÉ

Raison sociale :	EXEMPLE SOCIÉTÉ
Forme juridique :	SAS
SIRET (14 chiffres) :	XXX XXX XXX XXXXX
Adresse :	3 rue des Exportateurs, 79200 PARTHENAY
Site internet :	www.exemplesociete.fr

3. ACTIVITÉ

Descriptif de votre activité : Activité principale : Fabrication de machines pour le travail de l'aluminium.
Nous réalisons en amont les études/la conception, et en aval la mise en route sur site et la formation. Nous soustraitons le traitement de surface, l'assemblage et le câblage.
Notre offre produit se compose de différents types de scies circulaires ou à lame plate, et de fraiseuses.

Activité secondaire : Nous avons depuis 2010 développé une offre de fourniture de pièces détachées, et de revamping.

Confirmez-vous avoir effectué les vérifications relatives aux Licences d'exportation (Cf. Aide à la saisie) Oui

Votre activité nécessite-t-elle l'obtention de :

- L'accord CIEEMG (armement) ? Oui Non
Si oui, les besoins en préfinancement doivent faire l'objet d'une demande d'enveloppe par opération commerciale.
- Licence d'exportation de biens à double usage ? Oui Non

4. DONNÉES ÉCONOMIQUES

Attendu sur exercice en cours :	Chiffre d'affaires	15,546	M€	Dont export	13,951	M€	Résultat net	-0,5	M€
Prévisionnel exercice prochain :	Chiffre d'affaires	18	M€	Dont export	15,5	M€	Résultat net	0,2	M€
Montant du carnet de commandes fermes :		15,1	M€						

Faits marquants (évolution de l'actionnariat, achat/cession/fusion de filiales, procédures collectives, etc.)

Éléments significatifs impactant la situation financière de l'entreprise (éléments exceptionnels, litiges, impayés, etc.)

Faits marquants : Ouverture d'une filiale commerciale en Chine (SOCIETE EXEMPLE-CHINA) afin d'accroître notre présence en Chine, et plus globalement en Asie.

Éléments impactant la situation financière de la société :

La baisse attendue du chiffre d'affaires pour l'exercice en cours s'explique en partie par un retard pris sur l'exécution d'un contrat de 8 M€ avec Client-1, lié à un litige commercial de 1,75 M€ avec Fournisseur-1 portant sur l'exploitation d'un brevet dont il revendique la propriété. Dans l'attente du jugement prévu le JJ/MM/AAAA, une provision a été passée à hauteur du montant du litige soit 1,75 M€, diminuant d'autant le résultat. Par ailleurs, le résultat exceptionnel a été impacté par les pénalités de retard que nous avons dû payer à Client-1. Ces difficultés ont entraîné des tensions de trésorerie significatives qui ont conduit le Tribunal de Commerce à placer la société en procédure de redressement judiciaire le JJ/MM/AAAA, assortie d'une période d'observation de 6 mois.

5. APPARTENANCE À UN GROUPE

Votre société fait-elle partie d'un groupe établissant des comptes consolidés ? Oui Non (Passez au point 6)

Nom du groupe : Groupe Exemple

6. CONTEXTE DE LA DEMANDE

Autres garanties publiques sollicitées conjointement à la présente demande ou envisagées prochainement ?

Garantie des cautions

Assurance prospection

Assurance change

Assurance crédit

Bpifrance Assurance Export attire votre attention sur le fait que si au titre d'un ou de plusieurs contrat(s) d'exportation concerné(s) par un crédit de préfinancement à garantir, une demande de garantie en assurance-crédit a été ou doit être formulée par votre société, Bpifrance Assurance Export doit en être informé au plus tard à la notification de conclusion du crédit de préfinancement.

7. ENVELOPPE PRÉFINANCEMENT

Cas n°1 : Vous avez un besoin ponctuel en préfinancement, portant sur une ou quelques opérations commerciales identifiées :

L'annexe "Caractéristiques de l'opération commerciale et prévisions de trésorerie" doit être jointe pour chaque opération au présent formulaire.

Cas n°2 : Vous êtes en mesure d'évaluer votre besoin en préfinancement sur les 12 prochains mois, portant sur un grand nombre d'opérations commerciales identifiées :

L'annexe "Caractéristiques de l'opération commerciale et prévisions de trésorerie" devra être jointe pour chaque opération à la demande d'agrément.

Détaillez dans le tableau ci-dessous les opérations commerciales nécessitant des préfinancements :

OPÉRATIONS COMMERCIALES						PRÉFINANCEMENT
N°	Montant de l'opération (M€)	Date de signature ou de signature prévisionnelle	Nom complet de l'acheteur	Pays de destination finale	Objet de l'opération commerciale	Montant du besoin en préfinancement (M€)
1	1	JJ/MM/AAAA	CLIENT Ltd (Hong Kong) (société d'import-export de machines industrielles)	Chine	Fourniture d'une scie circulaire C-800	0.525
2						
3						
4						
5						
6						
ENVELOPPE SOLLICITÉE						0.525

M€

8. DÉCLARATION DE L'EXPORTATEUR RELATIVE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Suite à l'adoption le 17 décembre 1997 de la Convention OCDE relative à la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, la loi modifiant le Code pénal et le Code de procédure pénale pour l'application de ces dispositions a été votée le 30 juin 2000 et modifiée par la loi du 13 novembre 2007. Par ailleurs, le Conseil de l'OCDE a adopté le 14 décembre 2006 une recommandation visant à renforcer les mesures de prévention de la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales. **En application de ces dispositions législatives, les rubriques ci-dessous doivent impérativement être complétées, datées et signées.**

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

1. Votre société figure-t-elle sur une liste d'exclusion accessible au public du Groupe de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement, de la Banque Asiatique de Développement, de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, de la Banque Interaméricaine de Développement ?

oui non

2. Votre société ou toute personne travaillant pour son compte dans le cadre des opérations d'exportation concernées par les crédits de préfinancement objets de la présente demande d'enveloppe préfinancement, font-elles l'objet de poursuites devant un tribunal national pour infraction aux lois relatives à la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers ?

oui non

3. Votre société ou toute personne travaillant pour son compte dans le cadre des opérations d'exportation concernées par les crédits de préfinancement objets de la présente demande d'enveloppe préfinancement, ont-elles au cours des 5 dernières années précédant cette demande, été condamnées par un tribunal national ou fait l'objet de mesures administratives nationales équivalentes pour infraction aux lois relatives à la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers ?

oui non

Dans l'affirmative, des justificatifs des mesures préventives et correctrices prises par votre société doivent être fournis à Bpifrance Assurance Export.

ENGAGEMENTS / AUTORISATIONS

1. Notre société s'engage à tenir Bpifrance Assurance Export informé de toute modification de ces informations.
2. Notre société s'engage, sur demande de Bpifrance Assurance Export, à fournir tout renseignement sur l'identité des personnes agissant pour son compte dans le cadre des opérations d'exportation concernées par les crédits de préfinancement objets de la présente demande d'enveloppe préfinancement, ainsi que sur le montant et l'objet des commissions et/ou rémunérations qui leur auraient été ou devraient leur être versées.
3. Notre société prend acte que Bpifrance Assurance Export, agissant en tant qu'organisme chargé par l'État de gérer et délivrer sous son contrôle, pour son compte et en son nom les garanties publiques pour le commerce extérieur prévues à l'article L. 432-1 du Code des assurances, pourra communiquer aux autorités étatiques et instances multilatérales compétentes toute information ou d'une manière générale tout élément porté à sa connaissance dans le cadre de la présente demande d'enveloppe préfinancement.
4. Notre société déclare avoir pris connaissance des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales opérant dans les pays ou originaires des pays qui ont adhéré à ces Principes directeurs leur recommandant le respect de règles de bonne conduite dans le cadre de leurs activités commerciales internationales.
5. Notre société déclare avoir pris connaissance de la convention OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers, de la recommandation du 14 décembre 2006 sur la corruption et les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public ainsi que des articles 435-3 et suivants du code pénal relatifs à la lutte contre la corruption.
6. Notre société déclare que dans le cadre des opérations d'exportation concernées par les crédits de préfinancement en cause, elle ou toute personne agissant pour son compte n'ont pas commis et ne commettront pas d'actes de corruption prohibés par les articles 435-3 et suivants du code pénal français.

7. Notre société reconnaît qu'en cas de non-respect des déclarations et/ou engagements précités, Bpifrance Assurance Export sera en droit de refuser l'examen de toute nouvelle demande de garantie formulée par un établissement financier pour un crédit de préfinancement la concernant.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

1. Les données (y compris les données personnelles) que notre société fournira à Bpifrance Assurance Export dans le cadre de la présente demande d'enveloppe préfinancement seront utilisées par l'État et Bpifrance Assurance Export pour le traitement et la gestion de ladite demande et en particulier pour son traitement informatique effectué sous la responsabilité de Bpifrance Assurance Export ou de toute autre entité du groupe Bpifrance. Ces données pourront également, de convention expresse, être utilisées ou communiquées aux mêmes fins aux autres personnes morales du groupe Bpifrance, ses partenaires ou tiers intervenant pour l'exécution des prestations concernées.
2. En ce qui concerne les données personnelles qui pourraient être transmises à Bpifrance Assurance Export, les personnes physiques concernées bénéficieront, dans les conditions prévues par la loi française, d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant en contactant le service en charge de la protection des données personnelles à l'adresse E-mail suivante : assurance-export-donnees-personnelles@bpifrance.fr
3. Bpifrance Assurance Export pourra utiliser les données personnelles fournies par nous à des fins de prospection, par exemple pour nous informer de ses nouveaux produits ou de tout changement des produits existants. Les personnes physiques concernées pourront à tout moment exercer leur droit d'opposition à l'utilisation de ces données à des fins de prospection en contactant le service visé au § 2 ci-dessus ou en cochant la case ci-contre .
4. Nous nous engageons à fournir aux personnes physiques concernées les informations mentionnées aux § 1, 2 et 3 ci-dessus.
5. Nous reconnaissons, consentons et autorisons expressément Bpifrance Assurance Export à transmettre des informations de nature confidentielle, en ce compris les données à caractère personnel relatives à nous et à la présente demande :
- à l'État, toute autorité administrative, judiciaire ou de contrôle française, aux collectivités territoriales et à toute institution européenne ;
 - à tous bailleurs de fonds intervenant directement ou indirectement dans la présente demande ;
 - aux autres entités du groupe Bpifrance compte tenu de la mission du groupe Bpifrance, ainsi qu'à l'État et que cette transmission n'est pas contraire aux dispositions de l'article L. 511-33 du Code monétaire et financier (étant précisé que ce partage d'informations vise principalement nos données dans le cadre de la connaissance client (KYC) des entités du groupe).
- Cette transmission d'informations intra-groupe ne dispense en aucun cas les entités du groupe Bpifrance des obligations de confidentialité d'origine légale, réglementaire ou contractuelle (en ce compris les règles définies en accord avec l'État) qui s'appliquent à elles à l'égard des tiers.

9. REMARQUES ÉVENTUELLES

10. DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE

- 1) Un schéma organisationnel représentant l'ensemble des actionnaires, filiales, et pourcentages de détention.
- 2) La répartition de votre chiffre d'affaires export par pays.
- 3) Les trois dernières liasses fiscales avec annexes et rapport des CAC si les comptes ont été audités.
- 4) Pour les groupes établissant des comptes consolidés, ceux des trois derniers exercices.
- 5) Si votre besoin en préfinancement correspond au Cas 1 de la rubrique 7 (besoin ponctuel), joindre pour chaque opération commerciale une annexe "Caractéristiques de l'opération commerciale et prévisions de trésorerie". (Si vous êtes dans le Cas 2, les annexes seront à transmettre ultérieurement, à chaque demande d'agrément).

Fait à , le

Nom et qualité du signataire :

Je suis représentant légal de la société

Dans le cas contraire, joindre les copies de :

- votre carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité
- vos pouvoirs

Signature & cachet de la société :

Envoyer le formulaire et l'ensemble des documents demandés à : assurance-export-prefi@bpifrance.fr

AIDE À LA SAISIE

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ENVELOPPE

ACTIVITÉ :

ESTIMATION DE LA PART FRANÇAISE DANS VOS OPÉRATIONS COMMERCIALES :

La part française correspond à la part de la valeur ajoutée produite sur le territoire national, contenue dans vos produits et/ou services.

Indiquez la **part en %** représentée globalement par les **achats** produits par des sites de production en France, les **prestations sous-traitées** à des entreprises établies en France, votre **production** réalisée par une main d'œuvre détenant un contrat de travail de droit français (marge comprise).

À titre d'exemple (liste non exhaustive), peuvent être inclus dans la part française les éléments suivants :

- Les études et les services (ingénierie, R&D, formation) réalisés par des entreprises françaises en France ou par des filiales de sociétés étrangères implantées sur le territoire français ;
- les composants ou fournitures dont la fabrication est assurée par des sites industriels basés en France ;
- les montages effectués par une main d'œuvre détenant un contrat de travail de droit français ;
- les transports gérés par des entreprises disposant d'un Kbis français ;
- les primes d'assurance payées à des entreprises françaises agréées ;
- etc.

LICENCES D'EXPORTATION :

La loi prévoit que les vérifications relatives à l'obtention ou non d'une Licence d'exportation et à la régularité des exportations réalisées relèvent de la responsabilité de l'exportateur.

Accord CIEEMG :

Consulter le Portail de l'armement : <https://www.ixarm.com/-Les-exportations-d-armement->

Licence d'exportation de biens à double usage :

Consulter le site de la Direction générale des Entreprises : <http://www.entreprises.gouv.fr/biens-double-usage/accueil>

ENVELOPPE PRÉFINANCEMENT

CAS 1 OU CAS 2 :

Le cas 1 est à utiliser pour des demandes ponctuelles (un ou quelques contrats). C'est le cas "par défaut" qui correspond à la majorité des demandes de préfinancements sollicitées par les entreprises. Dans ce cas de figure, vous devez joindre avec le présent formulaire, et **pour chaque opération** inscrite dans le tableau, une annexe "Opération Commerciale - Caractéristiques et prévisions de trésorerie".

Le cas 2 n'est à privilégier que dans le cas où votre activité vous contraint à mettre en place un grand nombre de préfinancements tout au long de l'année et si vous êtes en mesure d'évaluer votre besoin annuel global en préfinancement. Dans ce cas de figure, une annexe "Opération Commerciale - Caractéristiques et prévisions de trésorerie" est à fournir **pour chaque opération**, au moment du dépôt des demandes d'agrément lorsque l'opération se matérialise.

TABLEAU :

Le tableau sert à décrire l'ensemble de vos opérations commerciales identifiées pour lesquelles des préfinancements seront à mettre en place au cours des 12 prochains mois. Si le tableau ne comporte pas assez de lignes, utilisez un tableur en respectant scrupuleusement la structure du tableau.

- Indiquez la date de signature pour les contrats signés, et la date de signature prévue pour les projets dont la signature est imminente ;
- indiquez le nom de l'acheteur sous sa forme développée ;
- mentionnez le total de l'enveloppe sollicitée en bas du tableau dans la case ENVELOPPE SOLLICITÉE.